

Le Prélèvement Automatique et la Mensualisation sont toujours d'actualité !



Vous avez été nombreux en 2017 à opter pour le prélèvement automatique. Le prélèvement est un moyen simple et rapide pour payer sa facture sans risquer d'oublier l'échéance légale de règlement.

Il permet soit de régler votre facture 30 jours après son émission, mais aussi si vous le souhaitez, d'échelonner votre règlement annuel sur 10 mois (du 10 mars au 10 décembre) grâce à la mensualisation.

Pour sa mise en place vous pouvez choisir cette option de paiement à travers 3 moyens au choix :

- en nous renvoyant le coupon réponse ci-dessous au 2, rue Martin Luther King à Viry-Chatillon
- en nous adressant un mail à : contact@eaudeslacsdelessonne.fr
- en nous appelant au numéro vert 0.800.091.003 (numéro gratuit)

Avec le prélèvement automatique, vous n'avez plus à vous soucier d'acheter des timbres ou de poster une enveloppe et vous ne risquez plus d'oublier de régler votre facture par inadvertance et par conséquent d'être relancé par 3 Centres des Finances Publiques (Viry-Chatillon, Savigny sur Orge et Vitry sur Seine).

De la même manière, si pour une raison ou une autre vous souhaitez suspendre temporairement ou définitivement le règlement par prélèvement automatique, vous pourrez revenir sur votre choix en téléphonant simplement à la Régie.

Alors oui, le prélèvement et la mensualisation sont à la fois la tranquillité et la simplicité !

Bien fidèlement,

Laurent SAUERBACH,

Président du Conseil d'Administration
de la Régie de l'Eau



Prélèvement automatique des PROCHAINES factures de la Régie de l'Eau

à retourner à la Régie de l'Eau - 2, rue Martin Luther King – 91170 Viry-Chatillon

***JOINDRE UN RIB**

* Numéro d'Adhérent : _____ Index Compteur : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél portable : _____ Tél Fixe : _____

Adresse mail @ : _____

Je souhaite opter pour le :

- le prélèvement 30 jours après l'émission de ma facture
- la mensualisation

* Signature :

*** MENTIONS OBLIGATOIRES**